


L'Agence nationale des titres sécurisés a été visée par une attaque informatique, des données potentiellement "divulguées", annonce le ministère de l'Intérieur

L'ANTS, qui traite les demandes de pièces d'identité, de passeport ou encore de permis de conduire, a été touchée par un "incident de sécurité" le 15 avril. Les utilisateurs concernés sont contactés directement par mail, affirme le ministère.

[lire plus tard](#)
[105 commentaires](#)

franceinfo avec AFP
France Télévisions

Publié le 20/04/2026 12:51 Mis à jour le 20/04/2026 12:53
Temps de lecture : 2min



Une capture d'écran du site de l'Agence nationale des titres sécurisés. (PHILIPPE TURPIN / PHOTONONSTOP / AFP)

Le portail de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) a été visé par une attaque informatique le 15 avril, annonce le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, lundi 20 avril. Cet "incident de sécurité" peut "impliquer une divulgation de données issues de comptes particuliers et professionnels du portail ants.gouv.fr". Le site permet notamment un renouvellement en ligne des titres d'identité et du permis de conduire.

Le ministère a précisé que des "données à caractère personnel" sont concernées, notamment les noms et prénoms, l'adresse électronique ou la date de naissance d'usagers. Un signalement a été transmis à la procureure de la République de Paris, en application de l'article 40 du code de procédure pénale, en vue de l'ouverture d'une enquête.

Des mesures de sécurité déployées

"Aucune intervention n'est attendue de la part des usagers", ajoute le communiqué, qui précise que les usagers concernés sont prévenus directement par mail. L'ANTS précise avoir mis en place "des mesures de renforcement de la sécurité".

"La divulgation des données ne concerne pas les données complémentaires transmises dans le cadre de la réalisation des différentes démarches, telles que les pièces jointes. Ces données personnelles ne permettent pas d'accès illégitime au compte du portail", affirme le ministère.

Fondée en 2007, l'ANTS est chargée d'accompagner les usagers dans leurs demandes de titres réglementaires et de délivrer ces différents documents, à commencer par les passeports électroniques et biométriques, la carte nationale d'identité, les titres de séjours ou encore le permis de conduire.

[105 commentaires](#)
[partager](#)
[←](#) [→](#)

L'actu à 18h30

Tous les soirs, recevez l'essentiel de l'actualité

 tous les jours

[s'inscrire à la newsletter](#)

les mots-clés associés à cet article

[Cyberattaques](#)
[Tech / Web](#)
[Sécurité sur internet](#)

contenus sponsorisés

Découvrez l'application franceinfo

Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.

- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
- Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

[Télécharger l'application](#)

[Accueil](#) / [Tech / Web](#) / [Sécurité sur internet](#) / [Cyberattaques](#)

Recevez toute l'actu dès 7h30

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.
Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

le live

direct tv

direct radio

Retrouvez aussi

[La météo](#)

[Les jeux](#)

[Politique de confidentialité](#)

[CGU et mentions légales](#)

[Gérer mes traceurs](#)

[Plan du site](#)

[Plan du site recherche](#)

[Qui sommes-nous ?](#)

[Nous contacter](#)

[Accessibilité \(partiellement conforme\)](#)

[Charte déontologique](#)

[Charte du Live](#)

[Assistant vocal](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)